

ANIMATEUR DE FORMATION





ANIMATEUR DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

Formez un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des habilitations électriques de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation habilitation électrique ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations habilitation électriques dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988
Norme NF C 18-510
L4121-1 du Code du travail.
Décret 2010-1118 du 22/09/2010

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation habilitation électrique.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur, fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Rappel : l'énergie, les générateurs et les circuits électriques ;
- ⇒ Le risque électrique : les types de contact, les dommages sur le corps humain et sur les installations et équipements ;
- ⇒ La norme NFC 18-510 et la prévention des risques électriques ;
- ⇒ L'habilitation selon la norme NF C 18-510 : définitions et responsabilités des opérateurs ;
- ⇒ Les travaux hors tension : la consignation et le rôle de chacun ;
- ⇒ Les travaux au voisinage d'installations sous tension ;
- ⇒ Les interventions ;
- ⇒ Les appareils de commande et de protection ;
- ⇒ Les appareils de mesure et de contrôle, les outils et équipements de protection ;
- ⇒ Moyens de prévention, secours.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM01-AFH



ANIMATEUR DE FORMATION PONT ROULANT

Formez un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

3 jours - 21 heures.
1 jour (pédagogie et techniques de communication),
1 jour de formation ponts roulants,
1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations sécurité dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L 4121-1 du Code du travail.
L 4141-1 du Code du travail.
R4323-55 du code du travail.
Recommandations 484 de la CNAM

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation ponts roulants.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents, responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite à l'utilisation et à l'élingage ;
- ⇒ Les accessoires et leurs règles d'utilisation ;
- ⇒ La technologie des appareils et les capacités de levage, manutention des charges ;
- ⇒ Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils ;
- ⇒ Les consignes de sécurité.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM02-AFP



ANIMATEUR DE FORMATION CHARIOT ÉLÉVATEUR

> Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation chariots élévateurs ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations chariots élévateurs dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation 489 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation chariots élévateur.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ La responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite, à la circulation, à l'utilisation des chariots ;
- ⇒ Les consignes de sécurité sur le site, les règles d'utilisation ;
- ⇒ Les vérifications ;
- ⇒ La technologie des appareils.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM03-AFC



ANIMATEUR DE FORMATION ENGINES DE CHANTIER

> Former un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation engins de chantier ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations engins de chantier dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation 482 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation engins de chantier.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite, à l'utilisation, à la circulation ;
- ⇒ Les consignes de sécurité ;
- ⇒ Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils ;
- ⇒ Les engins de chantier utilisés comme moyen de levage.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM04-AFE



ANIMATEUR DE FORMATION NACELLE (PEMP)

Formuler un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation nacelles (PEMP) ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations nacelle dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation 486 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation nacelle.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation, au levage des personnes ;
- ⇒ Les règles d'utilisation ;
- ⇒ La technologie des appareils et les capacités de levage ;
- ⇒ Les vérifications ;
- ⇒ Le dépannage en position haute ;
- ⇒ Les consignes de sécurité.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM05-AFN



ANIMATEUR DE FORMATION GRUE DE CHARGEMENT

Formez un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel des autorisations de conduite de vos salariés (formation initiale et recyclage).

DURÉE

- 4 jours - 28 heures.
- 1 jour (pédagogie et techniques de communication) ;
- 2 jours de formation grue de chargement ;
- 1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations grue auxiliaire dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation et certificat de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, pack animateur (clé USB, supports techniques...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4141-1 du Code du travail.
Article R4323-55 du Code du travail.
Recommandation R490 de la CNAM.
Arrêté du 2 décembre 1988.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation grue auxiliaire.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur, fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents ;
- ⇒ Sensibilisation aux accidents, responsabilité des utilisateurs ;
- ⇒ La réglementation ;
- ⇒ Les risques liés à la conduite, à l'utilisation, au levage ;
- ⇒ Les consignes de sécurité ;
- ⇒ Les règles d'utilisation, les vérifications, la technologie des appareils ;
- ⇒ La maintenance des charges et l'élingage ;
- ⇒ Les gestes de commande.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM06-AFG



ANIMATEUR DE FORMATION CHARGÉ DE PRÉVENTION

Depuis le 1er juillet 2012 le Code de travail prévoit que l'employeur doit désigner un salarié compétent pour prendre en charge la prévention des risques professionnels. Ce dernier, dont le rôle dans la démarche santé et sécurité de l'entreprise sera central, doit être choisi et formé avec soin.

DURÉE

2 jours - 14 heures.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne désignée par son employeur : chargé de prévention.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, livret formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi n° 91-1414 du 31/12/1991.

Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011.

Décret n° 85-603 du 10/06/1985 modifié le 16 juin 2000.

Article L 4644-1 du Code du travail.

Article L 4614-14 du Code du travail.

Article R 4614-24, R4614-22 à R4614-24 du Code du travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Donner aux participants la base des connaissances, les outils et méthodes leur permettant d'exercer l'activité pour laquelle ils ont été missionnés en matière de protection, de prévention, de sécurité et des conditions de travail selon la réglementation.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Les accidents de travail : définitions AT, MP et accidents de trajet ;
- ⇒ Les cotisations pour accident de travail, les statistiques internes ;
- ⇒ La réglementation : les principaux textes/code du travail (loi de 1991) ;
- ⇒ Les obligations de l'entreprise ;
- ⇒ Les obligations des salariés ;
- ⇒ La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise, la faute inexcusable, la délégation de pouvoir ;
- ⇒ Les risques professionnels : définition, terminologie ;
- ⇒ Les principes généraux de prévention ;
- ⇒ Le Décret du 20 février 1992 ;
- ⇒ Les partenaires de la prévention (inspecteur et médecin du travail, ANACT, CRAM...);
- ⇒ L'évaluation des risques professionnels (mesures et cotations) ;
- ⇒ Détecter et analyser les risques d'accident, proposer des mesures de prévention ;
- ⇒ les vérifications et le suivi des équipements de travail ;
- ⇒ Mettre en œuvre et suivre des mesures de prévention en entreprise.

Pratique :

- ⇒ Exercices d'applications pratiques.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM07-CHP



ANIMATEUR DE FORMATION

GESTES & POSTURES

Formez un animateur de formation en interne vous permet d'optimiser la gestion en temps réel les sensibilisations Gestes & Postures de vos salariés

DURÉE

3 jours - 21 heures.
1 jour (pédagogie et techniques de communication),
1 jour de formation Gestes & Postures,
1 jour de mise en pratique/évaluation.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Toute personne de l'entreprise dont le rôle sera d'animer des formations Gestes & Postures dans son établissement.

EFFECTIF MAXIMUM

6 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, livret formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

R 4541-8 du Code du Travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquisition de la pédagogie, du savoir faire et du programme de formation, afin de dispenser en interne une formation Gestes & Postures.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ La pédagogie et les techniques de communication ;
- ⇒ Le rôle de l'animateur fonctionnement du groupe, pédagogie des adultes, définition des objectifs) ;
- ⇒ Organisation d'une formation et construction du programme ;
- ⇒ Accidents du travail de manutention l'entreprise ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Les risques liés aux manutentions manuelles ;
- ⇒ Processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Le dos et son fonctionnement (anatomie du corps humain, biomécanique, pathologie) ;
- ⇒ Prise de conscience de la mobilité corporelle (exercices physiques) ;
- ⇒ Acquisition des principes de prévention lors de la manipulation de charges, préserver son dos au quotidien ;
- ⇒ Apprentissage du verrouillage lombaire, des postures invariantes ;
- ⇒ Principes d'économie d'effort, de sécurité physique ;
- ⇒ Comment réagir devant une douleur aiguë ?
- ⇒ Prévenir des accidents de manutention (postures et gestes appropriés) ;
- ⇒ Sport et activité physique : les erreurs à ne pas commettre.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Examen pratique final.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : ANIM08-G&P